

ACTUALITES

**2012
2013**

Les Régions: bilan de l'année 2012 et perspectives pour 2013 en présence des deux Présidents des Régions Bas-Valais et Valais central [voir p.2](#)

COMMUNES



Régler la mobilité: les agglos répondent aux défis. Renforcer l'intégration par l'accueil: les communes s'investissent. Deux projets à découvrir [voir p.4-5](#)

ENTREPRISES



Climat économique, hébergement touristique et incentives, création d'entreprises, des pistes à suivre reflétant un Valais romand entrepreneur [voir p.6](#)



EDITO

L'Antenne souffle ses dix bougies!

L'Antenne a dix ans! La loi sur la politique économique cantonale et son ordonnance jettent les bases en 2000 et

l'Antenne voit le jour le 1^{er} janvier 2003. Son but est d'assurer le relais de la promotion économique dans les Régions du Valais romand, alors au nombre de quatre. En 2008, avec l'acceptation de la nouvelle loi sur la politique régionale, le nombre de régions socio-économiques pour le Valais passe de huit à trois: Région Bas-Valais, Région Valais central et Regions-und Wirtschaftszentrum Oberwallis. En juin 2010, les deux Régions du Valais romand se dotent d'un organe stratégique commun: l'Association Régions Valais romand. L'Antenne Régions Valais romand en est désormais le bras opérationnel.

C'est une Evolution qui est une Révolution sans en avoir «l'R»...

Par son action de terrain s'étalant sur ces dix années, matérialisée entre autres par des visites d'entreprises, des rencontres thématiques, des émissions radio, l'Antenne Régions Valais romand est devenue un partenaire privilégié en actions de proximité liées à tous les stades de vie des entreprises, de leur création à la transmission.

A la demande des communes, la mise en œuvre de la coordination des projets dans le Val d'Hérens ou la médiation dans les Portes du Soleil furent des missions menées à bien avec succès. Des projets en cours: la mobilité dans le Valais romand, la pénurie des médecins généralistes, la création ou la constitution de groupements d'intérêts autour de la Via Francigena, le soutien aux projets d'agglomération, tous font partie d'une large palette d'actions conduites en ce moment. L'Antenne Régions Valais romand s'est forgée une réputation de référence nationale en matière d'écologie industrielle avec son projet ECHO. Les points d'orgue en ont été l'organisation du 1^{er} Symposium international d'écologie industrielle et la mise sur pied de la partie officielle de la Fête de l'écologie industrielle, saluée par la présence de Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard, de Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro et de M. le Conseiller d'Etat Jean-Michel Cina. L'équipe de 9 collaborateurs, qui met une motivation sans réserve à la réalisation des ambitions du Valais romand, vous présente avec enthousiasme ce numéro de l'Echo des Régions.

Une occasion de lever le voile sur une partie du miroir des activités que réalise pour vous l'Antenne Régions Valais romand.

La NPR à l'épreuve



© Remontées mécaniques Grimentz-Zinal

AVEC l'introduction de la nouvelle loi sur la politique régionale en 2009, un nouveau mécanisme de financement de soutien aux projets d'infrastructures créateurs de valeur ajoutée est proposé. Les enveloppes budgétaires pour les prêts NPR sont établies sur quatre ans. Les prêts accordés sont sans intérêt. La deuxième période quadriennale (2012-2015) est juste entamée; or le montant disponible dans l'enveloppe est déjà très faible, car de nombreuses

demandes de soutien ont été déposées. Il s'agit là d'une conjoncture exceptionnelle notamment dans le secteur des remontées mécaniques où de nombreuses et nécessaires créations (comme ci-dessus, le téléphérique de liaison Grimentz-Zinal) ou rénovations d'installations ont été réalisées en 2012. Tour d'horizon des réalisations NPR, de l'état de financement et de l'avenir des soutiens. Avec l'éclairage du Chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire, Jean-Michel Cina. [voir p.3](#)

Un tourisme innovant

BAISSE des nuitées, diminution de l'offre hôtelière, crise économique, le secteur de l'hébergement touristique est mis à mal ces dernières années. Mais les réactions sont en marche. Face aux causes identifiées, les acteurs touristiques rénovent et s'organisent. Une nécessité pour rester concurrentiels et conserver les standards mondiaux posés par cette branche d'activités globalisée. Pour maintenir une qualité élevée et recherchée, l'offre doit s'étoffer. Pour y répondre, des nouveaux produits sont proposés

dans plusieurs destinations touristiques. L'exemple développé sur le Haut-Plateau, regroupant plusieurs partenaires privés de la station, propose à leurs clients une plateforme virtuelle sous forme de packages touristiques et d'activités, en passant par l'hébergement, les loisirs sportifs, sorties ou autre location de matériel. Offrir de la qualité dans tous les standards, en passant par l'accueil, les infrastructures, telles sont les moteurs de ces démarches privées pour attirer et retenir la clientèle en Valais. [voir p. 6](#)

Trois questions que se pose un Président pour sa Région : Antoine Lattion



Antoine Lattion, Président de la Région Bas-Valais. DR

Comment les communes vont-elles gérer la question de l'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal ?

La réponse à cette question nécessitera un fort investissement des communes. Le Valais doit se prendre en mains (cf. Lex Weber, LAT) et travailler au développement de toutes les régions, aussi bien sur le territoire des zones urbaines que rurales, tenant compte que le Projet de territoire Suisse se focalise sur les grandes agglomérations du pays.

Le grand défi de l'énergie trouvera-t-il une solution concertée et fédératrice dans la Région ?

Les communes doivent se mettre à table. Actuellement, tous les acteurs traitent de la question : distributeurs, concessionnaires, communes. Ce schéma, qui implique des gestions différentes de l'énergie, n'est plus pensable. On ne peut plus travailler seul. Il faut arriver à une plateforme commune qui tienne compte de tous les aspects, de la gestion à la distribution. La réussite réside dans l'unité. Les communes doivent comprendre qu'elles doivent abandonner une partie de leurs prérogatives et ne peuvent plus vivre que pour elles-mêmes.

Quel financement pour les grandes infrastructures ?

C'est la grande question. Comment trouver des fonds pour compléter ceux mis à disposition par la NPR qui ne suffisent pas à satisfaire la Région et les communes pour la réalisation de leurs grands projets ? Le Comité de la Région a amorcé les discussions pour en dresser une liste, une opération nécessitant également des choix dans les priorités.

Le financement pourrait en partie être trouvé en créant un fonds dont l'alimentation dépendrait de la créativité, de la solidarité et de la cohésion entre les différents partenaires.

Actualités des Régions Bas-Valais et Valais central

La direction voulue par la nouvelle loi fédérale de la politique régionale a impliqué un redimensionnement des Régions économiques réduites au nombre de trois pour l'ensemble du canton. Le système actuel est recentré donc sur des projets porteurs sur le plan économique. Une adaptation et un changement dans les mentalités face à ce changement structurel qui ont demandé du temps. Les réalisations de l'entité au service des deux Régions Bas-Valais et Valais central et les projets concrets menés par celles-ci ont su renforcer les collaborations. Les relations intercommunales qui se sont vues intensifiées, ainsi que la collaboration avec les Conférences des Présidents de district sont le reflet d'un virage amorcé. Dressons ici le bilan des activités de l'année écoulée et les perspectives pour 2013 pour chacune des Régions.

Région Bas-Valais

Médecins, mobilité, financement autant de projets que de réalisations

La question de la pénurie des médecins généralistes dans le district d'Entremont a connu des développements importants ces deux derniers mois. Pour répondre à cette problématique posée dans l'étude Pedroni, la Région, avec le soutien de l'Antenne Régions Valais romand, a mis sur pied dans un délai court des propositions concrètes de manière coordonnée avec les médecins de la vallée et les communes. La volonté marquée des médecins se traduit par un projet de création de centre médical et les démarches sont en cours. Le district de Monthey a identifié le même type de problème et l'expérience d'Entremont lui servira pour mettre en œuvre des mesures permettant de palier à cette problématique. Les projets Mobilité qui s'inscrivent dans le mouvement amorcé par les agglomérations

ont débuté dans la Région avec des projets par district notamment dans l'Entremont et Martigny; les autres districts ont exprimé leur intérêt à une transposition du modèle.

Finalement, la question du financement, le nerf de tout projet, a beaucoup occupé la Région, notamment la situation du faible niveau des crédits NPR restants pour la période quadriennale. Une énergie importante a été déployée à la recherche de solutions.

Pour 2013, un des grands enjeux identifiés sera l'aménagement territorial et le plan directeur cantonal auxquels les communes devront s'atteler. Une sensibilisation à ces questions de tous les acteurs et à tous les niveaux a lieu. L'approche exige une adaptation aux besoins de la population. Le point a été fixé au dernier Comité de la Région : un groupe de travail pourrait être formé en vue du processus de consultation. Dans ce laps de temps, les Régions doivent s'impliquer pour avoir une bonne perception de ce qui se fait.

Région Valais central

Financement fébrile de projets, accueil de nouveaux habitants et crémation : des projets aussi divers que concrets

Une partie importante de l'activité du Comité de la Région a été consacrée aux nombreuses demandes de préavis pour les crédits NPR, en particulier concernant les infrastructures touristiques liées au secteur des remontées mécaniques. Les difficultés rencontrées se sont multipliées notamment à cause de la faible enveloppe à disposition. Le Comité a intensifié ses efforts et les contacts avec le Conseil d'Etat en vue d'améliorer la situation. Le problème du manque de financement se reflète donc dans les deux Régions pour la période quadriennale 2012-2015 de la NPR. Sur le plan social et économique, la première étape de mise en œuvre du projet Périurbain Région Valais central : cohabiter a été bien accueillie par les communes concernées. La bonne collaboration entamée avec ces dernières permettra la conception de mesures utiles qui répondront à leurs besoins.

Problématique d'envergure régionale, la hausse de demandes de crémation et la saturation du site de Sion ont arrêté l'attention de la Région. En effet, l'infrastructure actuelle qui opère pour tout le canton ne parvient plus à répondre à la demande en hausse

pour cette technique funéraire. L'enjeu d'une structure supplémentaire concerne toutes les communes qui ont unanimement fait part de leur intérêt. Un groupe de travail a ainsi été mis sur pied. Des différentes variantes soulevées, l'agrandissement du site de Sion se relève moins coûteux que la reproduction d'une telle structure ailleurs. Deux axes ont été avancés pour le projet : l'agrandissement de la chambre froide d'une part, et l'augmentation de la cadence du four d'autre part. Le Comité a assuré sa volonté d'en faire un vrai projet cantonal avec le soutien des communes.

L'année 2013 verra les premières mesures d'AggloSion mises en œuvre. La réflexion portera également sur la possibilité d'étendre l'agglomération à un périmètre Valais central.

La Région vise également à poursuivre le soutien économique au tourisme de montagne à travers les remontées mécaniques et surmonter les difficultés actuelles (auxquelles s'ajoutent la Lex Weber et la LAT) et encourager le canton à investir de gros efforts à travers la NPR. Aussi, elle sera attentive aux implications de la LAT pour les régions de montagnes où la problématique n'a pas encore été adressée à travers des plans de zones ; des régions qui risquent de souffrir d'avantage que les communes de plaine des effets de la probable nouvelle loi.

Trois questions que se pose un Président pour sa Région : François Genoud



François Genoud, Président de la Région Valais central. DR

La structure de la Région donne-t-elle à cette dernière l'autonomie et les moyens d'agir suffisants ?

La stratégie voulue avec la refonte des Régions favorise l'axe du renforcement de ces dernières, notamment en les réduisant au nombre de trois. Pour obtenir des résultats et avoir une vraie action politique autonome, il est fondamental d'avoir les moyens d'agir. Or, actuellement les moyens financiers ne sont pas en mains de la Région. Le fonctionnement pour les crédits NPR, en particulier pour les projets de grandes infrastructures, reflète bien ce conflit. La Région prévise sans connaître la position du canton, et c'est le canton qui détient les cordons de la bourse. La question de l'inversion du processus de préavis doit se poser.

Pour les communes qui n'atteignent pas la taille critique, la fusion présente-t-elle la seule solution pour leur avenir ?

La taille critique des communes représente un des facteurs déterminants en termes de fusion. A l'avenir, la question se posera encore plus fréquemment pour certaines d'entre elles. La Région doit alors entamer la réflexion de savoir si elle a les moyens de répondre à ces défis. Elle pourrait représenter un pôle de compétences intéressant dans la gestion de ces questions, une fois dotée de moyens adaptés.

Quels vont être les rapports entre les communes concédantes et non-concédantes ?

La question du retour des concessions et leur gestion va avoir un gros impact sur la vie future des communes. La Région doit aussi s'en préoccuper. Elle devra notamment engager sa force de travail à fédérer les intérêts de chacun, en vue de tirer des bénéfices pour tous les partenaires.

La NPR bien armée ?

NPR La nouvelle politique régionale émane d'une volonté de la Confédération de redéfinir sa politique de soutien aux régions périphériques. Appliquée depuis bientôt cinq ans dans le canton, elle répond à de nouveaux critères par rapport à l'ancienne loi LIM (Loi sur l'aide en matière d'investissement dans les régions de montagne). Qu'est-ce qui change, quelles sont les réalisations, les difficultés et les perspectives ? Eclairage dans le dossier.

LA NPR permet l'engagement de moyens financiers non seulement cantonaux, mais également fédéraux via la convention-programmée établie entre le Canton et la Confédération pour l'encouragement du programme cantonal de mise en œuvre de la NPR 2012-2015. Cinq axes ont été fixés, en mettant à disposition des moyens, par le biais de prêts sans intérêts ou de subventions, en vue de soutenir les entreprises et les projets créateur de valeur ajoutée entrant dans les critères fixés.

Entre LIM ET NPR, il y a plus qu'un pas

«La NPR met l'accent sur la promotion de l'innovation, en concentrant les moyens dans des activités créatrices de valeur ajoutée et le renforcement de la coopération», précise Eric Bianco, chef du Service cantonal du développement économique (SDE). En vue d'améliorer la compétitivité et l'attractivité des régions, ainsi que le maintien des activités dans les vallées latérales. «Les francs investis dans la politique régionale doivent servir à avoir un effet de levier. L'enjeu pour le Valais est d'ancrer l'idée auprès de la Confédération

que les composantes de l'innovation dans les vallées ne sont pas les mêmes qu'en milieu de plaine», ajoute le chef du SDE. La Confédération en a conscience et fait preuve d'ouverture par rapport à ces exigences.

De la plaine aux vallées : une innovation recherchée
Canton périphérique, le Valais possède ses propres périphéries. Pour la plaine, la promotion de l'innovation passe à travers The Ark et ses cinq sites qui développent des activités innovantes, créatrices de valeur ajoutée. Pour ses régions montagneuses, les activités sont très souvent liées au tourisme. Les soutiens NPR peuvent alors profiter aux remontées mécaniques, à l'hébergement touristique et à des projets de coopération entre acteurs touristiques. Avec cette approche, «le tourisme a un grand potentiel. On ne parle pas forcément de l'innovation "produit", mais dans la manière de le vendre; de mettre en place les choses, de repenser le travail au niveau d'une destination. Il faut comprendre la chaîne de valeur ajoutée par la capacité de proposer une offre complète facilitant la vie du client»,



A l'instar de Télévercorin, de nombreuses sociétés de remontées mécaniques ont déposé une demande de soutien NPR pour le renouvellement de leur installation en 2012. DR

souligne Eric Bianco, en donnant des pistes à des projets innovants dans l'économie touristique. Notons qu'une NPR cantonale a été adoptée, afin de soutenir l'hébergement touristique sans contrepartie financière de la Confédération.

La difficile question des ressources financières

Ombre au tableau, la situation alarmante de l'enveloppe budgétaire de la NPR allouée aux remontées mécaniques. Fixés pour quatre ans, les moyens manquent déjà au terme de la première année pour répondre aux nombreuses demandes déposées. Les Régions ont réagi en interpellant le Conseil d'Etat à deux reprises sur cette problématique et en mobilisant l'attention des députés. Faire beaucoup avec peu de moyens semble le défi à relever. La réponse, quant à elle, semble ne pouvoir être que politique.

«Avec la NPR, c'est l'étape suivante au niveau régional qui est activée»

La Loi sur la nouvelle politique régionale prévoit des prêts NPR sans intérêt pour un soutien au financement de projets créateurs de valeur ajoutée. Quel est leur avantage par rapport aux précédents crédits LIM ?

La différence essentielle avec les objectifs de la LIM est, qu'avec la NPR, la notion de régions surpasse celle de communes. La création de valeur ajoutée ne peut se concevoir que sur un territoire suffisamment grand, afin que les effets de coopérations industrielles ou touristiques par exemple puissent être perceptibles. Cependant, le fonctionnement de la NPR et l'atteinte des objectifs fixés par celle-ci reposent sur le fait que la LIM a construit les fondements nécessaires à l'échelon des communes par l'aide à la réalisation d'infrastructures de base. Avec la NPR, c'est l'étape suivante au niveau régional qui est activée, selon un modèle économique de croissance, sans pour autant constituer une contradiction, mais bien une suite logique.



Entretien avec le Conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, Chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire. DR

élargies, aptes à améliorer compétitivité et attractivité des régions. Les prêts NPR répondent ainsi à cette demande, car ils sont prévus pour financer des projets supra-régionaux aux niveaux industriel (parcs technologiques de The Ark) et touristique (installations de remontées mécaniques répondant à la stratégie cantonale, notamment en matière de rapprochements/fusions, autres infrastructures) au travers de l'engagement combiné de moyens financiers du Canton et de la Confédération. De plus, en correspondance avec des critères spécifiques, des moyens financiers cantonaux propres permettent également de financer, entre autres, des projets industriels ou touristiques.

Est-il envisageable de trouver un financement exceptionnel pour répondre au surcroît de demandes dans le secteur des remontées mécaniques ?

Il est plus juste de parler de variabilité de la demande que de surcroît de celle-ci. Les éléments qui prévalent dans cette demande sont difficilement maîtrisables au niveau cantonal (politiques d'investissement des entreprises, financements propres, autorisations, etc.), si bien que son flux est irrégulier, par opposition à une planification des moyens financiers supposée linéaire. Par exemple, à la fin de la période 2008-2011, seuls 14 millions de francs de la Confédération ont été attribués à des projets de remontées mécaniques, alors que le programme de mise en œuvre en prévoyait vingt. Par contre, cette première année

de la période quadriennale 2012-2015, qui soit dit en passant bénéficie de plus de moyens financiers de la part de la Confédération au profit des projets de remontées mécaniques que la précédente (CHF 24 millions contre CHF 20 millions), connaît une importante demande avec des prêts fédéraux engagés ou en cours de l'être pour un montant de CHF 11,8 millions, alors que le budget fédéral disponible est de CHF 24 millions. Pour ainsi dire, la moitié des moyens financiers disponible est déjà engagée.

En conséquence, et considération faite des contraintes budgétaires tant au niveau des engagements que des paiements, ainsi que des projets annoncés pour le reste de la période, nous avons mis en place des mesures devant permettre une juste et équitable répartition des moyens financiers disponibles.

Quelle est votre vision de l'économie touristique pour les années à venir ?

L'industrie du tourisme est une composante majeure de l'économie valaisanne, qui permet le plein développement de la notion de valeur ajoutée. Il est usuel de dire que les remontées mécaniques sont la colonne vertébrale du tourisme; mais une telle colonne vertébrale ne sert à rien, si aucun autre élément ne vient constituer le squelette soutenant le tourisme: je pense bien évidemment à l'hébergement touristique. Ma vision consiste donc en ceci que le Valais de demain fonctionne de manière homogène non seulement dans sa promotion, mais également dans sa structure par la mise en place de collaborations, coopérations ou fusions, de manière horizontale (à l'intérieur d'une même branche: remontées mécaniques, hôtellerie, autres services) et verticale (par intégration de branches complémentaires). Pour faire face à la concurrence et emporter la victoire, il faut être forts et unis.

Le type de prêt accordé par la NPR aux projets créateur de valeur ajoutée est-il mieux adapté que les précédents prêts LIM pour répondre à la demande actuelle ?

Ce type de prêts est effectivement parfaitement adapté à la demande actuelle. La LIM a permis la création des infrastructures de base auprès des communes, alors que la demande actuelle, dans un environnement économique généralement concurrentiel, relève d'une nécessité de coopérations

Trois questions à Matthieu Pernet



Chef de projet à l'Antenne Régions
Valais romand. DR

Quelle a été la première action proposée dans le cadre du projet « Région Valais central : cohabiter » ?

Il s'agit de la rencontre avec les conseillers communaux et les responsables administratifs de ce domaine. Ces rencontres ont permis de dégager les besoins et les enjeux futurs. Sur cette base, des actions seront proposées aux communes. Entre autres, la distribution aux nouveaux habitants d'informations sur les activités touristiques de la région ou la tenue de stands lors de manifestations.

Les communes de la Région Valais central sont-elles confrontées de manière similaire à l'enjeu de l'intégration ou de grandes disparités ont-elles été observées ?

L'enjeu est similaire : donner aux nouveaux arrivants les informations utiles et apporter ce sentiment d'intégration dans une communauté. Par contre, il existe une approche et des pratiques différentes. Le but du projet n'est pas de les uniformiser, mais de recenser les bonnes pratiques et de proposer un éventail de mesures simples et concrètes s'inscrivant dans la cohésion sociale et s'adaptant aux problématiques spécifiques de chaque commune.

L'année 2013 pour « Région Valais central : cohabiter » s'annonce comment ?

Elle sera placée sous le signe des actions de terrain simples, concrètes et utiles à tous les acteurs, favorisant la rencontre des habitants et leur intégration. 2013 se mesurera également en pointillés en fonction de la dégradation éventuelle du contexte économique qui pourrait avoir des conséquences importantes sur la cohésion sociale et l'intégration. C'est pourquoi, dans le projet, les PME ont toutes leur place et les relations avec elles seront intensifiées en 2013.

Quand cohabitation et intégration font bon ménage

PERIURBAIN En 2011, la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) a mis au concours le programme *Périurbain*, dans lequel s'inscrit le projet *Région Valais central : cohabiter*. Il porte sur quatre ans avec un financement de la Confédération, de la Région Valais central et du Canton à hauteur de CHF 400 000.- pour la mise en œuvre d'actions en matière d'intégration.

Le projet *Région Valais central : Cohabiter*, soutenu par le Comité de la Région Valais central, a pour but de soutenir les communes des territoires sélectionnés en vue d'initier des développements destinés à favoriser la cohésion sociale.

De 2012 à 2015 autour de deux thèmes

Le processus de réflexion du projet réunit les acteurs publics et privés de l'intégration (nouveaux arrivants, communes, PME et associations).

Ce dossier s'articule autour de deux grands thèmes : l'accueil et l'information des nouveaux arrivants ainsi que la sensibilisation de la population, des administrations, des élus et du monde économique aux questions de cohabitation et d'intégration.

Un projet qui a su retenir l'attention et suscité l'enthousiasme des Présidents de communes, d'autant plus qu'il s'inscrit en droite ligne des nouvelles exigences posées par la révision partielle de l'ordonnance sur la loi sur les étrangers (LEtr) et leur intégration. D'ailleurs, sur le plan cantonal, un nouvel outil destiné aux communes a été présenté en novembre dernier. Il s'agit d'une brochure et d'un site internet, traduits en huit langues, réalisés pour favoriser l'installation des migrants dans le canton.

Un travail de sensibilisation

Une bonne cohésion sociale doit être le fruit d'une volonté politique et déboucher sur des actions concrètes. Confrontées aux enjeux de la diversité culturelle, les administrations communales (écoles, contrôle des habitants, police, etc.) ne disposent pas toujours des ressources pour y répondre de manière adaptée. Le projet permet alors de développer des outils de formation et de sensibilisation.

Accueil et information des nouveaux arrivants

Il convient de faire l'état des lieux des ressources existantes, puis d'optimiser les modalités d'accueil, afin de garantir les conditions-cadres nécessaires à une bonne intégration des nouveaux arrivants (suisses ou étrangers).

Ainsi, au début de l'été 2012, l'Antenne Régions Valais romand a

fait parvenir un questionnaire aux 33 communes de la Région. Ces dernières ont réservé un bon accueil à la démarche et grâce à la qualité et au nombre de réponses fournies, une analyse approfondie concernant les mesures d'accueil et d'intégration au sein des communes a pu être réalisée.

A ce stade du projet, il ressort d'une part, une opportunité d'améliorer la cohésion sociale par des actions simples, et d'autre part, une possibilité pour l'autorité communale de s'appuyer sur un document de base permettant d'offrir la même information à tous. Cette démarche a été complétée par des visites personnelles des collaborateurs de l'Antenne aux représentants de l'autorité communale en charge de cette question, dans le but d'une discussion globale sur les enjeux et défis rencontrés.

En début d'année, les premiers résultats seront présentés aux communes, avec l'objectif de dégager un catalogue d'actions en fonction de leurs besoins. Les premières actions concrètes pourraient être envisagées dans les prochains mois déjà.

Dans le Bas-Valais aussi : Agoris

Agoris est un projet de plateforme pour une cohabitation harmonieuse dans le Chablais valaisan et vaudois, destinée à la valorisation et la promotion de bonnes pratiques. Agoris regroupe déjà six communes, ce qui représente 50% de la population chablaisienne. « La phase de ralliement des autres communes du Chablais est en cours et, idéalement, nous souhaiterions rassembler les 28 communes du Chablais d'ici 2015 », nous explique Aude Joris, cheffe du projet. Les communes contribuent chaque année à raison d'un franc par habitant.

Répondant aux objectifs fixés, les mesures concrètes suivantes ont été mises en œuvre : coordination de la fête des voisins, conception de fenêtres d'accueil sur les sites internet des communes, fiche d'aide à l'organisation des soirées d'accueil des nouveaux arrivants, commercialisation et distribution aux communes du jeu « Helvetic Chablais ». De nouvelles mesures sont attendues d'ici le printemps 2013.

Le maillon des secrétaires communaux

DANS les relations que l'Antenne entretient avec les communes, les secrétaires communaux représentent un partenaire de premier ordre. Généralement en poste sur plusieurs législatures, ceux-ci ont la vision globale des affaires communales et sont le relais de certaines de nos activités auprès des conseillers en place. Fort de ce constat et souhaitant privilégier ces relations, l'Antenne a consacré la journée du 24 septembre 2012 à une invitation à tous les secrétaires communaux des deux Régions pour une séance d'information.

Rencontrer et cibler les besoins

L'occasion a été de se rencontrer et de présenter le rôle et le fonctionnement de l'Antenne, ainsi que de diffuser des informations sur ses activités. Le nouveau site internet, www.regionsvalaisromand.ch, son utilisation et les pages consacrées aux communes ont fait l'objet d'une attention particulière. Il s'agit d'un outil utile, pensé pour les partenaires, qui regroupe une riche variété d'informations rapides d'accès.



Rencontre avec les secrétaires communaux de la Région Bas-Valais à Sembrancher. DR

Finalement, une présentation des différentes communications internes concernant directement les communes a été faite, à l'exemple de résumés de consultations de projets de loi, d'éléments-clé de sessions parlementaires et de communiqués informant sur les activités du Comité de la Région. Les discussions ouvertes qui s'en sont suivies ont été enrichissantes et ont permis de mieux cibler les besoins.

Bien reçu et s'appuyant sur un bilan positif, ce type de rendez-vous pourrait être reconduit dans le courant de l'année 2013, en y incluant une thématique particulière en fonction des attentes des secrétaires communaux.

Sur la voie des agglos

AGGLO Les projets d'agglomération, encouragés par la Confédération, soutiennent la mise en œuvre de mesures dans l'intérêt de toutes les communes membres. D'une part, des mesures coordonnées et priorisées visent à recentrer le développement urbain vers l'intérieur, et d'autre part portent également sur les infrastructures et sur l'exploitation des différents moyens de transport d'une agglomération. Au total, 41 projets (de 2^e génération) ont été déposés auprès de la Confédération. Les mesures présentées s'élèvent à un total d'environ 20 milliards, un montant plusieurs fois supérieur aux moyens disponibles... La réponse de Berne pour les projets déposés est attendue d'ici avril 2013.

L'ANTENNE Régions Valais romand apporte soutien et coordination, conformément aux dispositions de la loi cantonale sur la politique régionale (art.8), dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'agglomération du Valais romand, à savoir ChablaisAgglo, AggloSion et l'Agglo de Sierre. Tour d'horizon et état des lieux de la situation dans le Valais romand.

De la plaine aux coteaux, l'exemple sédunois

Les projets d'agglomération sont guidés par la réflexion des communes, en particulier autour de l'aspect de la mobilité, dans le but d'un développement cohérent et harmonieux du territoire dans les vingt prochaines années.

AggloSion est un projet de développement coordonné de l'urbanisation et de la mobilité (réseaux routier et cyclable, transports publics) dans les douze communes constituant l'agglomération, à savoir : Sion (y c. Salins), Ardon, Vétroz, Conthey, Savièse, Grimisuat, Arbaz, Ayent, St-Léonard, Vex, Les Agettes, Nendaz et 4 districts : Sion, Hérens, Conthey, Sierre. Ce projet de développement coordonné transports et urbanisation est formalisé en mesures portant sur les infrastructures ainsi que sur l'exploitation des différents moyens de transport. En 2030, l'agglomération sédunoise devrait compter 90 000 à 95 000 habitants et 50 000 emplois. Le dossier est actuellement déposé à Berne pour approbation.

Le COPIL penche désormais sur un projet de convention de gouvernance. Ce document unificateur permettra également de donner un signal positif à Berne sur la volonté des communes de voir le dossier se réaliser. En attente de la décision de Berne qui devrait tomber d'ici avril 2013, des premières mesures vont voir le jour, à l'exemple des améliorations apportées à la ligne de bus Sion-Ardon. Une impulsion supplémentaire démontrant qu'AggloSion a déjà entamé sa phase active.

Le modèle de l'agglo intercantonale

ChablaisAgglo, projet d'agglomération intercantonale dans le Chablais, a été très largement approuvé par les législatifs des communes d'Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Monthey et Ollon et est soutenu également par les cantons de Vaud et du Valais, ainsi que Chablais Région.

ChablaisAgglo répond à une stratégie territoriale. Le coût total des mesures prioritaires, pour la période 2015 à 2018, est estimé à 167,1 millions de francs. Pour la période 2019-2022, un total de 38,8 millions de francs est estimé pour réaliser les mesures de priorité B. A noter que la restructuration de la ligne AOMC (44 millions en priorité A) sera financée par l'article 56 de la Loi sur les chemins de fer.

Actuellement, un groupe de travail s'est formé concernant les mesures de la fiche U7 relative à l'urbanisation des zones d'activités. Ces mesures sont liées au développement territorial et économique des deux Cantons et initiées dans le cadre du périmètre de l'agglomération. L'approche se veut la plus concertée possible entre les services cantonaux responsables et est appuyée par le lancement, en novembre dernier, d'une étude qui identifiera des scénarios pour ces zones d'activités. Le groupe de travail coordonne également ses travaux avec le GEC pour avoir un écho des entrepreneurs et de leurs besoins ; il pourrait ensuite être étendu à l'ensemble des communes du Chablais. Le but de l'étude est de décrire les vocations des zones d'activités en fonction notamment de l'environnement et des équipements. Bien que l'approche, intéressante, ait cependant



Le périmètre du modèle d'agglomération intercantonale ChablaisAgglo. DR

été un peu difficile à initier, notamment à cause des pratiques différentes entre les deux cantons, les perspectives d'une telle initiative sont prometteuses.

Les perspectives sierroises

Le projet d'agglomération de Sierre a quant à lui connu une évolution différente de celle de ses voisins. Suite à la défection des communes du Haut-Plateau, aucun dossier Agglo Sierre/Crans-Montana n'a pu être déposé à Berne. Cependant, loin du point mort, les communes de la région continuent de se réunir pour donner suite au dossier mobilité, sans exclure la perspective d'un nouveau projet d'agglo.

Deux mesures répondant au critère d'une mise en œuvre facile ont été discutées et pourraient mener à des résultats probants pour juin 2013. Il s'agit de l'amélioration du système de fléchage d'itinéraires en collaboration avec Sion ainsi que la liaison régionale par bus sur la rive gauche. Et surtout la volonté affichée par les communes de garder dans l'élaboration de leurs mesures futures une compatibilité et une ouverture sur AggloSion, dans l'optique de la rejoindre pour le prochain train de mesures 2015-2019.

Les agglos en chiffres

La loi fédérale sur le fonds d'infrastructures (LEInfr) est entrée en vigueur le 1er janvier 2008. Le fonds « trafic d'agglomération » est doté de 6 milliards de francs (sur un total de 20,8 milliards) pour le cofinancement des projets d'agglomération.

	AggloChablais	Agglo Sion
communes	6	13
durée des travaux	2015-2025	2015-2025
population	+14 000 d'ici 2025	+23 000 d'ici 2030
emplois	+7 000 d'ici 2025	+14 000 d'ici 2030
coût global (en CHF)	205,9 millions	193,8 millions
mesures d'infrastructures	61	52
dont priorité A	46 (CHF 167,1 mios)	41 (CHF 150,3 mios)
dont priorité B	15 (CHF 38,8 mios)	11 (CHF 43,5 mios)

Priorité A : mesures dont l'importance des effets ne peut attendre plus de 7 ans (2015-2018).
Priorité B : mesures d'importance moindre ou liées à des développements non achevés d'ici 2018 (2019-2022).

Un périmètre élargi au coteau



Marco Aymon, Président de la Commune d'Ayent. DR

Quel intérêt pour une commune périphérique de faire partie du projet d'agglo sédunois ?

Notre intérêt est, du fait d'être partie intégrante du Valais central, de ne pas courir le risque d'être oublié dans les décisions. De cette manière, plutôt que de subir les décisions, nous pouvons y participer.

Quelles sont vos attentes par rapport à ce projet ?

Elles résident principalement dans le développement des transports. Actuellement, une grande partie de la population active se déplace vers Sion, et vice et versa. Le projet d'agglo offre d'intensifier la desserte et favoriser la mobilité, reste encore à identifier les coûts.

Un projet qui n'aurait pas pu être réalisé sans une participation à l'agglo ?

Il aurait alors été plus compliqué de le faire. L'agglo offre une gestion globale avec tout le Valais central sur les questions de circulation et de mobilité. Elle renforce la vision et la viabilité du Valais central et des villages de montagne.

Aux limites de l'agglo, qu'apporte votre commune au renforcement de l'intérêt commun, notamment à celui des grandes communes de plaine ?

Ayent n'apporte rien d'extraordinaire, n'en retire rien d'extraordinaire non plus, mais Ayent participe ainsi à une régionalisation organisée dont tout le Valais central sera bénéficiaire. La contribution à l'économie de la ville de Sion à travers les déplacements journaliers d'une partie de la population de la commune pour ses activités professionnelles représente un volume intéressant, ainsi que des retombées pour la région. Si la ville et le Valais central se portent bien, on a toutes les chances nous commune de montagne d'en tirer des bénéfices. La mobilité ça marche dans les deux sens.

L'offre hôtelière en mouvement

Brèves entreprises et tourisme

Création d'entreprise

28 959 nouvelles entreprises ont été créées en Suisse entre janvier et septembre 2012, affichant ainsi une baisse générale par rapport à la même période en 2011. En comparaison nationale, le Valais est l'un des seuls cantons, avec Neuchâtel, à connaître une augmentation (+3,1%) du nombre d'entreprises créées. Un chiffre qui relève le dynamisme entrepreneurial du canton. L'Antenne Régions Valais romand a soutenu, en 2012, une centaine d'entreprises en création et une dizaine de cas de succession.

Le Valais innove !

Fin 2012, le Valais s'est classé 3^e dans la liste des 100 meilleures start-up de Suisse avec 6 représentants, progressant d'un rang par rapport à 2011. Seuls Zurich et Vaud font mieux, résultat s'expliquant notamment par la présence des EPF, sources d'innovations technologiques, de bon augure pour la voie que le Valais va prendre cette année avec l'installation de onze chaires de l'EPFL. Le palmarès (publié par Venturelab et l'Institut pour jeunes entrepreneurs) consacre RedElec à Riddes, Koemei et Geroco à IdeArk à Martigny, The Faction Collective à Verbier, Secu4 au TechnoArk à Sierre, Augurix Diagnostics au BioArk à Monthey.

GSB 360°

Produit touristique conçu comme un portail permettant de découvrir la région du Grand Saint-Bernard, GSB 360° permet une valorisation de l'itinéraire culturel de la Via Francigena et des acteurs touristiques et culturels qui bordent cette voie historique. Regroupant 22 communes valaisannes et 11 valdôtaines, le cartoguide propose des randonnées et curiosités touristiques au travers de fiches thématiques ainsi qu'un portail internet. Un bon moyen d'emboîter le pas au tourisme de pèlerinage en plein essor.

La dernière phase de rénovation aura duré deux mois. Réouvert à la mi-décembre, l'hôtel Art de Vivre**** à Crans-Montana a entièrement fait peau neuve pour accueillir sa clientèle. Pour ce faire, le propriétaire a pu compter sur le soutien financier NPR pour la partie du projet qui concernait la rénovation de 11 chambres. Pour rester concurrentiel sur un marché mondial et étoffer l'offre auprès de sa clientèle, l'hôtelier est également l'un des instigateurs, avec d'autres partenaires privés de la station, d'une structure virtuelle proposant des packages à leurs clients.

ALORS que le tourisme représente 25% de l'économie du canton, la branche des infrastructures touristiques entre dans un des axes importants de la nouvelle politique régionale. Pour la construction et la rénovation d'hôtels ainsi que pour la construction d'hébergements touristiques (maison d'hôtes, gîte rural, cabane de montagne), des prêts à taux d'intérêt préférentiel ou sans intérêt peuvent être accordés selon la loi sur la nouvelle politique régionale (LPR). Dans un secteur en crise, avec des nuitées en baisse et des décisions législatives lourdes de conséquences, cette aide se profile comme indispensable. Joseph Bonvin, propriétaire de l'hôtel Art de Vivre à Crans-Montana nous apporte son témoignage.

Soutien à la rénovation

« J'ai pu m'appuyer sur un financement NPR sous forme de prêts sans intérêts à hauteur de 20% de l'investissement total des travaux » se réjouit Joseph Bonvin. Avant l'application de la LPR, l'hôtelier avait déjà pu compter sur l'appui de prêts LIM pour des projets liés à son infrastructure hôtelière. « Avec la NPR, j'ai constaté un traitement du dossier plus efficace et souple ». Précédemment avec les crédits LIM, les montants n'étaient débloqués qu'à la fin des travaux, alors que les factures avaient déjà dû être payées. Le mécanisme instauré par la NPR y remédie. Seul bémol souligné : le coût de l'étude de la Société suisse du Crédit hôtelier, obligatoire pour compléter le dossier de ce type de demande de soutien, qui s'avère élevé (environ CHF 7 000.-) en rapport avec le montant de ce type de projet. A noter qu'un plan financier suffit pour les demandes relatives aux gîtes, maisons d'hôtes et cabanes.

Ce soutien à hauteur de 20% a permis à l'hôtelier de réaliser un projet plus ambitieux et soigné que s'il s'était appuyé sur



La transformation des deux derniers étages a permis de passer de 14 à 11 chambres plus spacieuses pour répondre à la demande actuelle de la clientèle. DR

ses seuls moyens. « Il est difficile de rester concurrentiel face à l'industrie mondialisée et aux autres destinations (Dubai, Los Angeles, etc.) Ici, les coûts pour la construction, la main d'œuvre demeurent élevés. Pour pouvoir maintenir le standard mondial et une bonne qualité, il faudrait un soutien à hauteur de 40 à 50% pour espérer économiser. Cela permettrait aux porteurs de projets de passer le seuil. Il semble essentiel de mettre ces moyens à disposition pour les PME qui ont des perspectives » réagit Joseph Bonvin.



« Un traitement du dossier plus efficace et souple »

Joseph Bonvin, directeur de l'hôtel Art de Vivre, à propos des prêts NPR. DR

Une structure vendeuse

Un autre projet, lancé par l'hôtelier pour rester dans la course mondiale et répondre à la baisse importante des nuitées hôtelières dans la station du Haut-Plateau, est la mise sur pied d'une structure vendeuse par le biais de packages. Il s'agit d'un village virtuel au sein de Crans-Montana regroupant des acteurs touristiques de qualité pour un échange de clients. La structure virtuelle Swiss Alpine Resort assure la prise en charge du client pour répondre aux besoins de logement (10 à 15 hôtels), restauration, location de matériel de sports, activités sportives et culturelles. Des animateurs sur place assurent la coordination. Deux conditions ont favorisé la mise en place rapide et efficace de cette structure : sa petite taille et son caractère lié aux acteurs privés. Cette entité permet de démarcher les tours operators, car elle répond à leur critère principal : une offre standardisée pour Crans-Montana. Deux contrats avec des TO anglais ont déjà été signés pour l'été prochain.

Le Valais romand, terre d'entrepreneurs

COMPOSE à 99 % de PME, le tissu économique valaisan est un terreau fertile pour les entrepreneurs. Le Valaisan ose entreprendre et devenir son propre chef. De l'idée à la conception du projet d'entreprise et sa réalisation, il y a de nombreuses étapes à franchir. Egalement représentante de Genilem pour le Valais romand, l'Antenne Régions Valais romand a, parmi ses missions, la tâche d'apporter son soutien au fil des étapes de la création. Chaque semaine, elle reçoit deux à trois demandes d'entrepreneurs dynamiques qui souhaitent créer leur entreprise. Elle les conseille et les aiguille dans leurs démarches, notamment administratives.

L'entrepreneur est rendu attentif aux dix étapes suivantes :

- 1 La rédaction d'un business plan ;
- 2 La connaissance du marché en s'appuyant sur les statistiques et les informations en lien avec le tissu économique du Valais ;
- 3 L'identification des principaux concurrents d'après le

registre du commerce ;

4 La définition de la localisation de la future entreprise, dans laquelle l'Antenne peut apporter son aide pour la recherche de terrains ou de locaux ;

5 Le choix de la forme juridiques de la société ;

6 La disponibilité de moyens financiers nécessaires et la possibilité de solliciter une aide financière en cas de besoin ;

7 La connaissance des différentes réglementations et législations ;

8 L'inscription aux différents registres et assurances, tels que le registre du commerce, la caisse de compensation (AVS, AI, APG) ou encore la caisse interprofessionnelle valaisanne d'allocations familiales, la TVA, et d'autres assurances ;

9 L'importance du marketing ;

10 La demande d'aide, en cas de besoin, auprès des acteurs concernés, tels que l'Antenne Régions Valais romand et les autres partenaires Business Valais (www.business-valais.ch) : SDE, CCF SA, OVAC, CIMARK, et RWO.

« Je suis content d'avoir osé ! »

OSER ENTREPRENDRE L'événement organisé le 21 septembre 2012 a pu compter sur la participation d'Yves Rossy, Jetman, qui a fait part à un public venu nombreux de son expérience d'entrepreneur et de ses exploits au cours d'une conférence captivante. Un bon préambule au débat qui a suivi sur l'enjeu de l'organisation de grands événements et de leurs retombées pour l'économie valaisanne, en particulier pour le tourisme.

La première édition d'*Oser entreprendre* mise sur pied par l'Antenne Régions Valais romand au terme de l'International Create Challenge organisé par l'Idiap, dont l'objectif des participants était de créer en trois semaines un produit pouvant déboucher sur la création d'une start-up, s'est tenue le 21 septembre 2012. Réunis autour du thème *le tourisme et l'événementiel*, les quelque 170 participants ont suivi la conférence, ainsi que le débat mené par des représentants emblématiques de quelques grands événements.

Se passionner, s'engager et s'entourer

Pour ouvrir les feux de cette journée placée sous le thème d'*Oser entreprendre*, une conférence d'Yves Rossy, mieux connu sous le nom de Jetman, premier « homme volant à réaction » toujours en quête d'excellence. Jetman a partagé son expérience et ses exploits qui ont su capter l'intérêt du public. « *Je suis content d'avoir osé!* » a lâché Yves Rossy à la fin de son exposé. Une entreprise dans laquelle *oser* prend tout son sens. Avec naturel et humilité, projetant ses exploits dans une dimension d'une grande simplicité alors même qu'ils paraissent irréels tels l'image de l'homme volant aux côtés d'une patrouille aérienne, Jetman a partagé les différentes étapes de la mise en œuvre de ses projets avec le public. Non seulement aventurier, Yves Rossy a dû monter sa propre entreprise pour réaliser ses défis. « *Un travail à lui tout seul que de connaître quelles sont les responsabilités d'un entrepreneur, notamment au niveau administratif* », lâche-t-il. Et de rappeler l'essentiel dans toute entreprise : « *C'est l'envie et la passion qui meuvent l'entrepreneur. Cette passion qui donne l'impulsion de parler au sein de l'entreprise et avec l'extérieur de ce qui est recherché et des problèmes rencontrés. La vision extérieure fait émerger des solutions auxquelles je n'avais pas pensé.* » Il y a eu des risques et, pour Jetman, ces expériences sont extraordinaires à vivre et belles à partager.

Maintenir une infrastructure de qualité

Ce jour, il n'a pas été le seul représentant à avoir combattu, osé et rencontré le succès. Chacun dans son domaine, les invités au débat ont aussi investi envie, passion et moyens dans leurs projets. Le panel était composé d'Yvan Aymon (directeur de



Jetman, l'homme volant de tous les exploits a su donner tout son sens au thème de la manifestation : *oser!* DR

l'Association Marque Valais), Chantal Balet (présidente du Festival international de musique de Sion), Raymond Carrupt (directeur général de TMR SA et vice-président de Valais Tourisme), Marius Robyr (président du Comité d'organisation des coupes du monde de ski de Crans-Montana et commandant de la Patrouille des Glaciers de 1990 à 2008) et Francis Tapparel (président de la commune de Montana). Le constat suivant a été dégagé : le Valais ose. Le Valais possède les fondamentaux pour l'organisation de grands événements, ainsi que les ressources. Au niveau organisationnel, les entrepreneurs peuvent toujours s'appuyer sur un potentiel fabuleux de bénévoles, très engagés sur le territoire valaisan.

Ainsi, le Valais se doit d'avoir de grands événements, notamment dans le sens où l'organisation de ces derniers oblige, non seulement le maintien et le développement d'infrastructures de qualité, mais aussi la nécessité d'être professionnel et structuré pour pouvoir compter sur des retombées nationales et internationales. Dans cette optique a également été mise en exergue l'attention à porter à la qualité de ces manifestations et au fait d'éviter à tout prix l'atomisation de l'offre.



Les personnalités engagées dans les grands événements ont partagé leur vision des retombées pour le canton. Le Valais ose. DR

Fête de l'écologie industrielle et des cleantechs

Le 11 octobre dernier, les visites des nouvelles installations SATOM organisées sur les sites de Monthey et Villeneuve ont rencontré un vif succès. Grâce à ces installations, l'énergie produite par l'élimination des déchets sous forme de vapeur est utilisée en boucle pour produire de l'électricité, sécuriser les installations de la raffinerie et alimenter un réseau de chauffage à distance. Des investissements qui se sont vus couronnés par la remise de la première Charte Climatique décernée en Suisse.

L'Antenne Régions Valais romand a mis sur pied la partie officielle de la journée au Théâtre du Crochetan. Grâce au soutien du Conseiller aux Etats Jean-René Fournier, les invités et les organisateurs ont eu l'honneur d'accueillir la Conseillère fédérale Doris Leuthard, Cheffe



Les sites de la SATOM, ici celui de Monthey, ont ouverts leurs portes aux nombreuses personnalités venues découvrir les nouvelles installations. © Alice Zuber

du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. Devant de nombreuses personnalités politiques et économiques réunies pour l'occasion, elle a souligné que l'exemple montheysan était à suivre au niveau suisse, car en droite ligne avec la politique énergétique que le Conseil fédéral veut mettre en place. La conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro et son homologue valaisan Jean-Michel Cina se sont félicités de la réponse responsable apportée aux questions énergétiques et de la voie empruntée aujourd'hui dans le Chablais, résultat d'une excellente collaboration intercantonale. « *De telles options, situées à la convergence de l'économie et de l'écologie, doivent être trouvées partout où cela est possible* », a relevé le Conseiller d'Etat Jean-Michel Cina.

2013 en événements

Relève PME

La reprise de l'organisation des événements Relève PME par l'Antenne Régions Valais romand sera effective ce printemps avec l'organisation d'un petit-déjeuner économique sur la succession.

Petits-déjeuners économiques

Dans la volonté d'intensifier ses relations avec les communes et les acteurs du développement économique local, l'Antenne Régions Valais romand organisera des petits-déjeuners économiques dans les communes, en proposant un orateur présentant une thématique identifiée répondant aux besoins de la région. Ces événements seront l'occasion de participer à l'animation du tissu économique de la région, de créer la rencontre et de favoriser le réseautage. Début de l'opération dès le mois de février 2013.

Oser entreprendre

La 2^e édition d'« Oser entreprendre » aura lieu le 11 octobre 2013. Outre la collaboration avec l'Idiap, la nouvelle formule élargira son partenariat à la HES-SO. Par ce biais, l'Antenne poursuivra l'une de ses missions visant à rassembler les acteurs économiques du Valais romand autour d'un grand thème économique.



La Conseillère fédérale Doris Leuthard et les Conseillers d'Etat Jacqueline de Quattro pour le canton de Vaud et le Valaisan Jean-Michel Cina ont salué l'exemple appliqué d'écologie industrielle de la SATOM. Une voie à suivre dans la politique énergétique. DR

L'Antenne se dote d'un site performant

WEB Mis en ligne le 21 août dernier, le nouveau site internet de l'Antenne Régions Valais romand a été pensé pour répondre efficacement aux attentes et questions des acteurs publics et des entreprises du Valais romand. La structure développée permet une utilisation rapide et offre une très grande source d'informations précises et riches destinées aux communes et aux entreprises. Présentation.

La refonte complète du site internet de l'Antenne Régions Valais romand s'inscrit dans sa nouvelle stratégie de communication visant à répondre au mieux aux besoins de ses différents publics-cibles. Lancé le 21 août 2012, il devient un allié dans leurs démarches et leurs activités et représente une source importante d'informations. Sa structure a été pensée et divisée en cinq rubriques principales: la présentation détaillée de l'Antenne, ses réalisations, les partenaires publics, les entreprises et les sélections d'aides financières. D'utilisation intuitive et rapide, les principaux sujets recherchés sont atteignables en un clic. Mis à jour de manière récurrente, le site fournit également les dernières news, l'agenda des événements organisés par l'Antenne ainsi que les communications qui peuvent intéresser ses visiteurs.

La plateforme de toutes les informations

Le but du site est de représenter la plateforme où toutes les informations recherchées par les communes, les entrepreneurs et les divers acteurs du tissu économique du Canton se retrouvent disponibles et réunies sous le même toit. Face à un certain déficit d'image de l'Antenne à combler, la vision défendue lors des travaux d'élaboration tendait à consacrer une rubrique entière à la présentation de l'Antenne. Celle-ci éclaire sur la mission, les objectifs visés ainsi que les services et prestations proposés et offre une présentation de l'équipe.

«La rubrique dévolue à nos réalisations permet de sortir de l'abstrait et d'avancer les projets et les dossiers concrets sur lesquels nous travaillons. Ceux-ci regroupent différentes thématiques, telles que les dossiers d'envergure (comme les agglos), l'écologie industrielle, la NPR, la santé, le social, le soutien aux Régions, districts et communes, le tourisme, ou encore la transmission d'entreprise», explique Virginie Pastore, chef du projet. La rubrique des sélections d'aides financières complète ce schéma de manière efficace et présente une vision globale du cycle d'un projet et des accompagnements possibles de l'Antenne dans sa réalisation.

Consacrer une rubrique aux partenaires publics était une évidence. Celle-ci répond désormais à l'objectif de présenter l'organisation des Régions, districts, communes à un public plus large, mais aussi averti des informations telles que les communications sur les Conférences de Présidents, les projets de consultation et plus généralement des informations tout public sont accessibles en quelques clics pour vous tenir informés. «Trouver la balance entre les informations à offrir à chaque type de visiteur a été l'objet d'une importante réflexion au sein de l'équipe», réagit Virginie Pastore.

La vie d'entreprise de A à Z

La rubrique est dédiée aux créateurs et entrepreneurs qui cherchent une réponse ou piste de réflexion en lien avec la vie de leur entreprise. Si



La page d'accueil du nouveau site internet, qui met en avant la structure en plusieurs axes sur la gauche et au centre de la fenêtre, est graphiquement intuitive et dirige le visiteur en un clic vers l'information recherchée. DR

une solution n'est pas directement disponible sur le site, ils y trouveront néanmoins un contact pour les y amener.

Le site internet présente une foule d'informations et permet une prise de contact directe avec chaque collaborateur de l'Antenne. Dans un court délai, les entrepreneurs sont reçus sur rendez-vous, mais ont également le choix de voir l'Antenne se déplacer sur le terrain; car rappelons-le: une de ses missions est d'encourager et de favoriser la création d'entreprises dans le Valais romand.

A consulter: www.regionsvalaisromand.ch

L'Antenne se présente



(De gauche à droite) Matthieu Pernet, Laurence Pont, Georges Mariétan, Emmanuelle Samson, Jean-Daniel Antille, Virginie Pastore, Geneviève Piquet, Hervé Fournier et Jasmine Fragnière. © lindaphoto.ch

Composée de deux personnes à ses débuts il y a tout juste dix ans, l'équipe de l'Antenne Régions Valais romand s'est agrandie au fil des années. Désormais, sept collaborateurs sont basés à Martigny sous la direction de Jean-Daniel Antille et de la directrice adjointe Emmanuelle Samson. Hervé Fournier complète la direction. L'équipe est en outre composée de Matthieu Pernet et Virginie Pastore, chefs de projet; de Jasmine Fragnière, collaboratrice et Geneviève Piquet, secrétaire. L'Antenne compte également deux collaborateurs basés à l'extérieur: Laurence

Pont, collaboratrice à Sierre et Georges Mariétan, coordinateur intercantonal dans le Chablais. Au service des instances publiques et des entreprises composant le tissu économique du Valais romand, l'équipe de l'Antenne se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

Installée dans les bureaux du Centre du Parc, l'Antenne se situe au carrefour du Valais romand, point de départ pour un service de proximité rapide et efficace sur le terrain et dans les communes du Valais romand.

Impressum

L'Echo des Régions Journal gratuit d'information de l'Antenne Régions Valais romand. Numéro 0, janvier 2013. Tiré à 2 000 exemplaires, distribué dans les Régions du Valais romand.

Editeur Antenne Régions Valais romand **Directeur** Jean-Daniel Antille **Rédaction** Equipe de l'Antenne Régions Valais romand **Coordination** Jasmine Fragnière **Réalisation et impression** Centre d'impression Montfort-Schoechli SA, Sierre et Martigny **Distribution** La Poste

Reproduction autorisée avec indication de la source et à condition d'envoyer un exemplaire de la production à l'Antenne Régions Valais romand.

Si vous souhaitez recevoir ce numéro ou vous abonner gratuitement à l'Echo des Régions, nous vous prions de nous contacter à l'adresse info@regionsvalaisromand.ch

Les points de vue exprimés dans les divers articles ne concernent que leurs auteurs et n'engagent pas l'Antenne Régions Valais romand.

© Antenne Régions Valais romand
Rue Marconi 19, Centre du Parc, 1920 Martigny
T +41 27 720 60 16
F +41 27 720 60 18
www.regionsvalaisromand.ch
info@regionsvalaisromand.ch